

RCS : LYON  
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 03461  
Numéro SIREN : 444 106 132  
Nom ou dénomination : 1DEPENDANCE IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2018 sous le numéro de dépôt B2018/032390

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n°de dépôt : **B2018/032390**  
n°de gestion : **2002B03461**  
n°SIREN : **444 106 132 RCS Lyon**

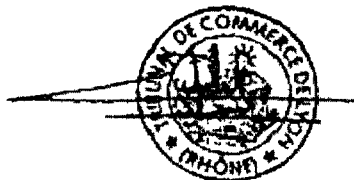
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 24/08/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

DEPENDANCE IMMOBILIER - Société par actions simplifiée  
113 avenue Pierre Dumond 69290 Craponne -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2017**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



5110111

5110111

SAS IDEPENDANCE IMMOBILIER

113 AVENUE PIERRE DUMOND .

69290 CRAPONNE

32390

## **DOSSIER FISCAL**

***CABINET DESCOLLONGES***  
*27 RUE CHARLES MONTALAND*

*69100 VILLEURBANNE*  
*04 37 43 12 06*



**IMPOT SUR LES SOCIETES**

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			Si option pour le régime optionnel de taxation au forfait, art. 209 D B (entreprises de transport maritimes), cocher la case		
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)			Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD		
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS IDEPENDANCE IMMOBILIER		113 AVENUE PIERRE DUMOND	
SIRET	4 4 4 1 0 6 1 3 2 0 0 0 1 2	69290 CRAPONNE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

**B ACTIVITE**

Activités exercées Agences immobilières Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)**

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 33 1/3%	46 259	Bénéfice imposable à 28%	36 880	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	38 120			

**2 Plus-values**

PV à long terme imposables à 15% [ ] Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15% [ ]

PV à long terme imposables à 19% [ ] Autres PV imposables à 19% [ ] PV à long terme imposables à 0% [ ] PV exonérées (art. 238 quinquies) [ ]

**3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprises nouvelles, art 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zones franches urbaines  Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies  Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies  Autres dispositifs  Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) [ ] Plus-values exonérées relevant du taux de 15% [ ]

**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :** dans le secteur productif, art. 244 quater W [ ] dans le secteur du logement social, art. 244 quater X [ ]

**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	I	Nom et adresse du conseil:	
CABINET DESCOLLONGES 27 RUE CHARLES MONTALAND 69100 VILLEURBANNE Tél: 04 37 43 12 06			Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	N° d'agrément du CGA	Identité du déclarant:	
		Date: 09/04/2018	Lieu: CRAPONNE
		Qualité et nom du signataire:	P.D G
		Signature	MARCHAND-CHAIX ELODIE

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »)



Désignation de l'entreprise SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 113 AVENUE PIERRE DUMOND 69290 CRAPONNE Durée de l'exercice précédent\* 12

Número SIRET\* 44410613200012 Néant  \*

				Exercice N clos le		N-1	
				31/12/2017		31/12/2016	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI	22 868		22 868	22 868
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
Constructions	AP	AQ					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	37 806	25 544	12 263	7 311	
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
Autres participations	CU	CV	240		240	240	
Créances rattachées à des participations	BB	BC					
Autres titres immobilisés	BD	BE					
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières*	BH	BI	2 653		2 653	2 653	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>63 567</b>	<b>25 544</b>	<b>38 023</b>	<b>33 072</b>		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BO			
		Produits intermédiaires et fins	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
ACTIF CIRCULANT	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		5 352	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	9 333	9 333	8 664
		Autres créances (3)	BZ	CA	8 529	8 529	10 500
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	50 202	50 202	40 202	
	Disponibilités	CF	CG	131 054	131 054	115 299	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 542	6 542	5 128	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>205 660</b>	<b>205 660</b>	<b>205 660</b>	<b>185 145</b>		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>269 226</b>	<b>25 544</b>	<b>243 683</b>	<b>218 217</b>	

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes (3) Part à plus d'un an

CP (0) CR

Clause de réserve de propriété \* Immobilisations Stocks Créances

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise		SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* ( Dont versé 8 000 )	DA	8 000	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* ( dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	800	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	43 469	23 506	23 506
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	89 795	79 963	79 963
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	142 064	112 269	112 269
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 021	524	524
	Emprunts et dettes financières divers ( Dont emprunts participatifs EI )	DV	846	846	846
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	60 219	44 657	44 657
	Dettes fiscales et sociales	DY	39 531	59 921	59 921
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	2		
Compte régul	EB				
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	101 619	105 948	105 948
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	243 683	218 217	218 217
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	101 619	105 948	105 948
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	638			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise		SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER				Néant		*
		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			} services*	FG	518 638	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		518 638	FK		FL	518 638
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 044	16
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	519 683
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	226 440	195 516
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 697	2 152
	Salaires et traitements*					FY	117 671	111 302
	Charges sociales (10)					FZ	49 344	44 996
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	2 420	1 570
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant			dotations aux provisions*		GC	
		Pour risques et charges		dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)					GE	2	102
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	398 574	355 639
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	121 109	109 123
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		(III)
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		(IV)
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	170	3
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	170	3
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	20	76
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	20	76
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	150	(73)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	121 259	109 050

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTIS Informatique

**4** **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise <b>SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	500	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	906	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	906	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(406)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	31 464      28 681	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	519 852      465 265	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	430 057      385 302	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	89 795      79 963	
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	1 041
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	100	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs	1 041	
TA ET FC 2015			1 041	

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

QUADRATUS Informatique

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER										Néant		*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations						
		TOTAL I				1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD	22 868	KE		KF							
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI							
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL						
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO						
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP		KQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS		KT						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	25 950	KW		KX					7 371	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA						
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	4 485	LC		LD						
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG						
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ							
	Avances et acomptes				LK		LL		LM							
	TOTAL III				LN	30 436	LO		LP						7 371	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T						
Autres participations				8U	240	8V		8W								
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS								
Prêts et autres immobilisations financières				IT	2 653	IU		IV								
TOTAL IV				LQ	2 893	LR		LS								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	56 196	ØH		ØJ							7 371	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4								
		1		2												
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CO		DØ		D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV	22 868	LW	22 868	IX	22 868				
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ					
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC						
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF						
		Inst gales, agencés et am des constructions		IS		MG		MH		MI						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML					
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencés, aménagements divers				IU		MM	33 321	MN	33 321	MO	33 321			
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	4 485	MT	4 485	MU	4 485			
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX					
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB					
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF						
TOTAL III				IY		NG	37 806	NH	37 806	NI	37 806					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW					
	Autres participations				IO		ØX	240	ØY	240	ØZ	240				
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D					
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	2 653	2F	2 653	2G	2 653				
	TOTAL IV				I3		NJ	2 893	NK	2 893	2H	2 893				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	63 567	ØL	63 567	ØM	63 567					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER Néant  \*

**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	21 087	QE	1 541	QF		QG	22 628
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 037	QM	879	QN		QO	2 916
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	<b>TOTAL III</b>	QU	23 124	QV	2 420	QW		QX	25 544
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>		ØN	23 124	ØP	2 420	ØQ		ØR	25 544

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement <b>TOTAL I</b>	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst gales, agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst techniques mat et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
<b>TOTAL III</b>	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL						NM						NO	
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW						<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>	NY			<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>	NZ		

**CADRE C**

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision						
NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C G I						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Désignation de l'entreprise		SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER			Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>CADRE A</b>		<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	2 653	UV	(0)	UW	2 653
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX	9 333		9 333		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	8 529		8 529	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR					
	Charges constatées d'avance		VS	6 542		6 542		
	<b>TOTAUX</b>		VT	27 056	VU	24 403	VV	2 653
<b>RENVOIS</b>	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
<b>CADRE B</b>		<b>ÉTAT DES DETTES</b>		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 021	1 021			
	à plus de 1 an à l'origine		VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	60 219		60 219			
Personnel et comptes rattachés		8C	10 718		10 718			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	20 242		20 242			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	4 748		4 748		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	3 563		3 563		
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	261		261		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	846		846			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2		2			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
<b>TOTAUX</b>		VY	101 619	VZ	101 619			
<b>RENVOIS</b>	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <b>SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :									
				3	1	1	2	2	0	1	7		
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				WA	89 795				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du C G I)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		XE				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XW				
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art 212 bis)*		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY				
	Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice 2032)								I7				
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G I E		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		- imposées au taux de 0 %				I8			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme		- Plus-values soumises au régime des fusions		WN					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art 39-1-3e et 212 du C G I)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										WR			
										121 259			
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				WS					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12 8 % pour les entreprises soumises à l'IR)		- imposées aux taux de 0 %		- imposées aux taux de 19 %		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		- imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A						XA		
Mesures d'incitation à l'investissement	Dédouction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*										ZY		
	Majoration d'amortissement *										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art 44 sexies A)		L5	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art 44 terdecies)		PA	
		Zone franche urbaine - TE (art 44 octies et octes A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		1F		Zone franche d'activité (art 44 quaterdecies)		XC	
Zone de revitalisation rurale (art 44 quindecies)										PC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS			
Dédouctions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI		XG			
Dédouction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>				<b>TOTAL II</b>				XH					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		121 259				XJ			
		déficit (II moins I)											
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL						XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>				XN		121 259				XO			

Désignation de l'entreprise <u>SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	(0)
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)

<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis A1 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT	3 295

<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>		
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis A1 2 du CGI *	ZV	ZW
<b>Provisions pour risques et charges *</b>		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
<b>Provisions pour dépréciation *</b>		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
<b>Charges à payer</b>		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne WI	↓ ligne WU

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

<b>ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)</b>	XU	<input type="checkbox"/>
---	----	--------------------------

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTIONNEMENT DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise <b>SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>ORIGINES</b>	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		<b>AFFECTATIONS</b>	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
						- Autres réserves	ZD	19 963					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	79 963		Dividendes		ZE	60 000					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZF						
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	79 963		Report à nouveau		ZG						
				(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	ZH	79 963						
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N		Exercice N-1	
<b>ENGAGEMENTS</b>	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
<b>DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	- Sous-traitance				YT	5 305		2 938					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	15 726		15 305					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	6 615		6 532					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	145 288		117 079					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	53 505		53 663					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	226 440		195 516				
	<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 364		739				
- Autres impôts, taxes et versements assimilés		ZS			9Z	1 333		1 413					
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	2 697		2 152					
<b>TVA</b>	- Montant de la TVA collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	103 350		92 571					
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	40 783							
<b>DIVERS</b>	- Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*				OB	108 398							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au C G I)				Si ou cocher 1 Sinon 0	ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG							
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH								
<b>RÉGIME DE GROUPE *</b>	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \*

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)

(A)

(B)  
(ventilation par taux)

(C)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



Désignation de l'entreprise

SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12,8% ❷	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
❶		❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise	SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
-----------------------------	----------------------------	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION  
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

Page 33  
DGFIP N° 2059-E-SD 2018

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER							Néant <input type="checkbox"/> *		
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe .									
Exercice ouvert le : 01/01/2017			et clos le : 31/12/2017		Durée en nombre de mois		1	2	
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises							OA	518 638	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées							OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante							OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges							OT		
<b>TOTAL 1</b>							OX	518 638	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)							OH	1 044	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation							OE		
Subventions d'exploitation reçues							OF		
Variation positive des stocks							OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée							OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation							XT		
<b>TOTAL 2</b>							OM	1 044	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>									
Achats							ON		
Variation négative des stocks							OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances							OR	210 802	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée							OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)							OW	2	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée							OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante							OY		
<b>TOTAL 3</b>							OJ	210 803	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>									
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)							OG	308 879	
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF)							SA	308 879	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>									
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)				GX	518 638	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0
Période de référence				GY	01/01/2017	GZ	31/12/2017		
Date de cessation				HR					
<b>VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs</b>									
Effectif moyen du personnel *							YP	2	
dont apprentis							YF		
dont handicapés							YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale							RL		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU									
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs									



Désignation de l'entreprise : SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER

31/12/2017

Charges à payer	Montant
<b>FOURNISSEURS FACT. NON PARVENU</b>	
- EDF/GDF	10
- EDF/GDF	97
- CAP LOCAM JALIS 30 ET 31/12/17	18
- CAP LOCAM 30 ET 31/12/17	32
- CAP AGO 31/12/17	400
- CAP DUMAS COMM. MIRALLES	6 767
- CAP A2L MAINT. REGUL DEC	38
- CAP PARITEL 12	253
<b>CONGES A PAYER</b>	
- Provisions pour congés payés	2 319
<b>PERSONNEL CHARGES A PAYE</b>	
- CAP COMM.FOURCADE HEBERT/MOREA	1 238
- CAP COMM. FOURCADE LOC GUILLAU	480
<b>CH SOC CP A PAYER</b>	
- Provisions pour congés payés	976
<b>ORG SOC CHARGES A PAYER</b>	
- URSSAF	2 834
- URSSAF	2 811
- URSSAF	7 023
- IRPVRP MALAKOFF RETR+PREV	147
- APICIL RETRAITE ET PREVOYANCE	1 785
- APICIL RETRAITE ET PREVOYANCE	813
- CAP TAXE APPR 2017	737
- CAP FC 2017	596
- CAP MALAKOFF MEDERIC RET 4T17	1 616
- CAP PREV KLESIA 4T17	181
- CAP CS/COMM. FOURCADE	723
<b>ETAT CHARGES A PAYER</b>	
- CAP CVAE 2017	261
<b>DIVERS - CHARGES A PAYER</b>	
- CAP ASS.LOCAM 30+31/12	2

**CA18 - DETAIL DES CHARGES A PAYER**

Désignation de l'entreprise : SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER

31/12/2017

Charges à payer	Montant
INTERETS COURUS A PAYER	
- AGIOS	4
- SERVICES BANCAIRES	43
- SERVICES BANCAIRES	147
- SERVICES BANCAIRES	189
<b>Total</b>	<b>32 539</b>





**Identification de la société**

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER

Numéro SIRET du principal établissement

44410613200012

Code APE

6831Z

Adresse du siège social si différente


**I . Résultats de l'exercice**

<b>A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun</b>		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	121 259
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
<b>B . Résultats relevant du régime des plus-values à long terme</b>		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

**II Bénéfices soumis au taux réduit**

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 E x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		38 120

l **III Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

83 139

m **IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)



Désignation de la société

SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER

**PARTICIPATIONS DETENUES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIETES DE CAPITAL-RISQUE, SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL, OU DES SOCIETES FINANCIERES D'INNOVATION**

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation
NEANT	

**MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE**

Nature de l'opération *	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

\* CE=cession SC=souscription au capital AN=annulation RA=rachat

SAS IDEPENDANCE IMMOBILIER  
113 AVENUE PIERRE DUMOND

69290 CRAPONNE

**ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017**

**CABINET DESCOLLONGES**  
27 RUE CHARLES MONTALAND

69100 VILLEURBANNE  
04 37 43 12 06

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	11
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	12
Etat des provisions	12
Etat des échéances des créances et des dettes	12
Composition du capital social	13
Evaluation des créances et des dettes	13
Produits à recevoir	13
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
Détail des charges constatées d'avance	14
Détail des produits constatés d'avance	15
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Rémunération des dirigeants	15
Ventilation de l'effectif moyen	15
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Montant des engagements financiers	15

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 868		
Installations générales agencements aménagements divers	25 950		7 371
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 485		
<b>TOTAL</b>	<b>30 436</b>		<b>7 371</b>
Autres participations	240		
Prêts, autres immobilisations financières	2 653		
<b>TOTAL</b>	<b>2 893</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>56 196</b>		<b>7 371</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			22 868	22 868
Installations générales agencements aménagements divers			33 321	33 321
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 485	4 485
<b>TOTAL</b>			<b>37 806</b>	<b>37 806</b>
Autres participations			240	240
Prêts, autres immobilisations financières			2 653	2 653
<b>TOTAL</b>			<b>2 893</b>	<b>2 893</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>63 567</b>	<b>63 567</b>

**Etat des provisions**

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 653	0	2 653
Autres créances clients	9 333	9 333	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 529	8 529	
Charges constatées d'avance	6 542	6 542	
<b>TOTAL</b>	<b>27 056</b>	<b>24 403</b>	<b>2 653</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 021	1 021		
Fournisseurs et comptes rattachés	60 219	60 219		
Personnel et comptes rattachés	10 718	10 718		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 242	20 242		
Impôts sur les bénéfices	4 748	4 748		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 563	3 563		
Autres impôts taxes et assimilés	261	261		
Groupe et associés	846	846		
Autres dettes	2	2		
<b>TOTAL</b>	<b>101 619</b>	<b>101 619</b>		

### Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	80			80

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	384
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 615
Dettes fiscales et sociales	24 539
Autres dettes	2
<b>Total</b>	<b>32 539</b>

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 542
<b>Total</b>	<b>6 542</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT. AVANCE			
- PUBLICITE	1 161		
- COTISATIONS	675		
- LOCATIONS IMMOBILIERES	1 646		
- CHARGES LOCATIVES	22		
- COTISATIONS	1 637		
- TEL 1545	29		
- LOC.STANDARD H44695901+1151601	507		
- ASSURANCE LOCATION STANDARD	27		
- FPA LOYER PARKING 1T18 VARJABE	150		
- FPA MONDIAG POCACHA+MERCADIER	467		
- FPA PARITEL MAINTENANCE	163		
- FPA OPINION SYSTEME	58		
<b>Total</b>	<b>6 542</b>		

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art R 123-189)

#### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

### Rémunération des dirigeants

(PCG Art 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	56 889
	56 889

### Effectif moyen

(PCG Art 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	1
Total	2

#### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

### Engagements financiers

(PCG Art 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

**SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER**  
**Société par Actions Simplifiées**  
**au capital de 8 000 Euros**  
**Siège social: 113 Avenue Pierre Dumond**  
**69290 CRAPONNE**  

---

**R.C.S. LYON B 444 106 132**

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**du 30 JUIN 2018**

**RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENTE**

Nous avons l'honneur de vous présenter conformément à la législation en vigueur et à nos statuts, notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que sur les comptes et le bilan de cet exercice.

L'ensemble de ces documents a été mis à votre disposition dans les conditions et les délais et sous les formes prévues par les dispositions légales et réglementaires.

**1- Examen des comptes**

Notre chiffre d'affaires s'est élevé à 518 638,07 Euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2017 en hausse de 11,60 % par rapport à 2016.

Nous vous communiquons ci-après un résumé du compte de résultat.

EC

<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>518 638</b>
<b>Charges:</b>		
charges externes	226 440	
impôts et taxes	2 697	
salaires	117 671	
charges sociales	49 344	
dotations amortissements	2 420	
Dotations provisions	0	
Autres charges	2	
		<b>398 574</b>
Reprises sur provisions et transferts de charges		0
Autres produits:		1 044
	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>121 108</b>
Produits financiers		170
Charges financières		20
Produits exceptionnels		0
Charges exceptionnelles		0
Impôt sur les sociétés		31 464
	<b>Bénéfice</b>	<b><u>89 794</u></b>

**La Présidente**



**SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER**  
**Société par Actions Simplifiées**  
**au capital de 8 000 Euros**  
**Siège social: 113 Avenue Pierre Dumond**  
**69290 CRAPONNE**  

---

**R.C.S. LYON B 444 106 132**

---

**RAPPORT SPECIAL**  
**EXERCICE DU 1 JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017**

Conformément à l'article L 223-19 du nouveau code du commerce, nous avons l'honneur de vous communiquer les conventions qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé:

- soit directement ou indirectement entre la société et l'un de ses associés;
- soit directement ou indirectement entre la société et une société dont un associé, administrateur, directeur général, membre du directoire ou membre du conseil de surveillance, est simultanément gérant ou associé de notre société.

**Conventions**

- Rémunération de Mme Elodie Marchand Chaix : 56 888,79 € brut + abondement brut 3087€
- Prise en charge des frais de voyages et déplacements de la présidente pour 3 795 €
- Mme Marchand Chaix dispose d'un compte courant de 846,38 € lequel n'est pas rémunéré.

La Présidente



**SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER**  
**Société par Actions Simplifiées**  
**au capital de 8 000 Euros**  
**Siège social: 113 Avenue Pierre Dumond**  
**69290 CRAPONNE**  

---

**R.C.S. LYON B 444 106 132**

---

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**ANUELLE DU 22 JUIN 2018**

L'an deux mil dix huit et le vingt deux juin à neuf heures, les associés se sont réunis 113 Avenue Pierre DUMOND 69290 CRAPONNE, sur convocation qui leur a été faite par la présidence en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport de gestion du président;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- Quitus au président;
- Affectation des résultats;
- Conventions visées par la loi;
- Questions diverses.

Sont présents:

- Madame MARCHAND CHAIX Elodie, propriétaire de.....	80 parts
total société	<hr/> 80 parts

La présidente Madame MARCHAND CHAIX, préside l'assemblée.  
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

La présidente déclare la séance ouverte et dépose sur le bureau les documents suivants:

- Le rapport de la gestion et textes des résolutions proposées;
- Le compte de résultat, l'annexe, le bilan et l'inventaire.

La présidente rappelle aux associés que tous ces documents ont été mis à leur disposition au siège social pendant les quinze jours qui ont précédé la date de l'assemblée.

La présidente donne lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion. Personne ne demandant plus la parole, la présidente met successivement aux voix les différentes résolutions.

EC

## PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte à la présidente de l'accomplissement des formalités de toute nature préalable à sa réunion, et de la mise à la disposition ou de l'envoi aux associés de l'ensemble des

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de la présidente et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la présidence, quitus de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice réalisé par la société au cours de l'exercice clos au 31/12/2017, d'un montant de 89 794,84 Euros de la façon suivante:

affectation autres réserves	19 794,84 Euros
distribution de bénéfices	70 000,00 Euros
	<hr/>
	89 794,84 Euros

Le poste autres réserves sera ainsi porté à la somme de 63 263,51 Euros

Le dividende net est de 49 000 Euros. La CSG d'un montant de 12 040 Euros ainsi que l'acompte d'impôt sur le revenu de 8 960 Euros sont reversés par la société au service des impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis CGI, la présente distribution est éligible à l'abattement de 40 % visé au 2° du 3 de l'article 158 du CGI.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de la présidente sur les conventions visées à l'article L 223-19 du nouveau code de commerce, déclare approuver ces conventions.

Avant de mettre aux voix cette résolution, la présidente rappelle que chacun des associés ne peut prendre part au vote sur les conventions auxquelles il a participé, et que ses parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

Cette résolution, mise aux voix autant de fois que nécessaire, est adoptée à l'unanimité.

## CINQUIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, je vous rappelle le montant des distributions effectuées au titre des trois derniers exercices :

2015	48 000 €
2016	60 000 €
2017	70 000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par la collectivité des associés.

Mme MARCHAND CHAIX Flodie

